



Mesures de la qualité de l'air ambiant

Réunion plénière du 12 mars 2019

Le standard MQAA, second des quatre standards concernant les données relatives à la « Qualité de l'air » projetés par ATMO France :

- est encore en cours d'élaboration par un GT ou collaborant ATMO France et le LCSQA ;
- vise explicitement la conformité INSPIRE (*via* le modèle AQD – *Air Quality Directive*), s'agissant à la fois des données destinées :
 - à l'information du public en région ;
 - au rapportage européen réglementaire par l'intermédiaire de la base de données nationale Geodair.

Sous toutes réserves :

(vu l'incertitude quant à la date de reprise des travaux du GT)

- **Juin 2019** : version au « format » COVADIS soumise à la validation du GT
- **Octobre 2019** : lancement de l'appel à commentaires
- **Mars 2020** : standard soumis à la validation de la COVADIS



Merci de votre attention

Christian ROLLET